



**Retrait des cartes
réservées, à la Mairie
d'Anières, jusqu'au 22
décembre 2020,
17h00**

**En vente à la
Mairie de Corsier
dès le
5 janvier 2021**

CARTES JOURNALIERES CFF « COMMUNE »

 **SBB CFF FFS**

Les communes de Corsier, Hermance et Anières ont le plaisir de vous rappeler qu'elles mettent à disposition de leurs habitants :

- **5 cartes journalières CFF / jour**
- **Prix unitaire : CHF 40.- (+ CHF 1.- frais de port en cas d'envoi)**
- **Point de vente dès le mardi 05.01.2021 : Mairie de Corsier**

Ces cartes sont vendues en priorité aux habitants des communes de Corsier, Hermance et Anières. Pour les habitants CoHerAn, la réservation des cartes journalières CFF est possible maximum 2 mois à l'avance.

La vente est étendue aux personnes domiciliées hors des communes de CoHerAn, aux mêmes conditions, 1 semaine avant la date souhaitée.

PRIVILÉGIEZ LA RÉSERVATION ET L'ACHAT EN LIGNE SUR WWW.CORSIER.CH

- Créer un compte utilisateur ou connectez-vous si vous en possédez déjà un.
- Réservez et payez les cartes en ligne (Visa, Mastercard), elles seront directement envoyées à votre domicile par courrier postal (+ CHF 1.- frais de port).
- **Attention:** les cartes commandées en ligne le vendredi ne pourront être expédiées que le lundi suivant.

EN CAS DE RETRAIT À LA MAIRIE DE CORSIER

- Il est impératif de retirer les cartes réservées dans les 10 jours ouvrables suivant votre commande. Passé ce délai, les cartes seront remises en vente.
- Paiement par carte ou en espèces.
- Sur présentation d'une pièce d'identité.

ANNULATION

- Les cartes journalières vendues ne peuvent ni être échangées, ni être remboursées.
- La Mairie n'effectue aucun remboursement en cas de perte ou de non-utilisation.

Vous pouvez également réserver vos cartes au guichet de la mairie de Corsier, route du Lac 70, 1246 Corsier, ou par simple appel au secrétariat au 022 751 90 60, durant les heures d'ouverture.

La carte journalière CFF « commune » vous permet de voyager en 2^{ème} classe pendant toute la journée de validité, sur l'ensemble du réseau suisse. Elle est valable pour les voyages en train, en bateau, sur les lignes des cars postaux ainsi que des bus et des trams dans la plupart des agglomérations et villes suisses (également sur UNIRESO).